

Ministère de la Santé

Fiche d'information sur le vaccin contre la mpox

Version 5.0 – 13 avril 2026

Points saillants des changements :

- Mise à jour de la section sur la prophylaxie préexposition.

Ce guide ne fournit que des renseignements de base. Ce document n'est pas destiné à donner ni à remplacer un avis médical, un diagnostic ou un traitement, ou un avis juridique.

Le virus qui cause la mpox peut être classé en deux clades génétiques distinctes :

- **Clade I :** Le sous-clade Ia est endémique en Afrique centrale et cause une forme plus grave de la maladie et plus de décès que le clade II. Le sous-clade Ib a émergé en République démocratique du Congo (RDC) en 2023 et se propage par contact direct, principalement dans les réseaux sexuels.
- **Clade II :** Ce clade est endémique en Afrique de l'Ouest et est associé à une forme moins grave de la maladie et à moins de décès que le clade I. Le sous-clade IIb était responsable de l'épidémie mondiale de mpox de 2022 qui a principalement touché les adultes qui s'identifient comme des hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes.

L'Ontario continue de surveiller les cas de mpox (classe I et II) et travaille en collaboration avec les fournisseurs de soins de santé, Santé publique Ontario (SPO) et l'Agence de santé publique du Canada (ASPC) afin de contrer les risques pour la santé. De nouvelles directives continueront d'émerger à mesure que de nouvelles informations seront disponibles et que l'épidémiologie évoluera.

Les informations sur la mpox et la vaccination qui suivent sont fondées sur l'épidémiologie actuelle en Ontario.

Qu'est-ce qu'Imvamune®?

Le vaccin Imvamune® est approuvé au Canada pour se protéger contre la variole, la mpox (la variole du singe) et d'autres maladies liées aux orthopoxvirus. Le vaccin contient un virus vivant, mais affaibli qui ne peut pas se reproduire chez l'homme.

Qui devrait recevoir le vaccin contre la mpox?

À l'heure actuelle en Ontario, il est possible de recevoir deux doses du vaccin Imvamune® à titre de :

1. **prophylaxie préexposition**, qui signifie recevoir le vaccin avant toute exposition à la mpox (pour les personnes susceptibles d'y être exposées). La plupart des vaccins (p. ex. ceux contre la grippe) sont administrés en prophylaxie préexposition.
 - Imvamune® est actuellement recommandé comme prophylaxie préexposition pour :
 - Les hommes qui ont des relations sexuelles avec des hommes ET qui répondent à un ou plusieurs des éléments suivants :
 - Ont plus d'un partenaire.
 - Sont dans une relation où au moins un des partenaires a d'autres partenaires sexuels.
 - Ont eu une infection sexuellement transmissible confirmée au cours de la dernière année.
 - Ont fréquenté des lieux où il y a contact sexuel (par exemple, des bains, des clubs sexuels).
 - Ont eu des relations sexuelles anonymes (par exemple, à l'aide d'applications de rencontres) récemment.
 - Partenaires sexuels de personnes répondant aux critères ci-dessus.
 - Travailleurs du sexe ou personnes ayant un contact sexuel avec des travailleurs du sexe.
 - Personnel ou bénévoles des lieux de sexe dans les établissements.
 - Personnes qui se livrent au tourisme sexuel (sans distinction de genre, du sexe assigné à la naissance ou de l'orientation sexuelle).

Personnes susceptibles de connaître l'un des scénarios ci-dessus.

2. **prophylaxie postexposition**, qui signifie recevoir le vaccin après une exposition potentielle. Par exemple, si vous avez eu des rapports sexuels avec une personne infectée par la mpox, recevoir une dose du vaccin dans un délai déterminé peut vous empêcher de contracter l'infection ou d'être gravement atteint par la maladie. Cette approche est également préconisée pour d'autres maladies infectieuses. À titre d'exemple, le vaccin contre la rougeole est parfois administré à titre préventif si une personne a été exposée à un cas confirmé de rougeole.

Imvamune® devrait idéalement être administré dans les 4 jours, mais peut être administré jusqu'à 14 jours après la dernière exposition pour avoir le plus

d'efficacité. Si vous croyez avoir été en contact avec une personne infectée par la mpox, communiquez avec le bureau de santé publique de votre localité pour savoir si vous êtes admissible au vaccin.

Le vaccin Imvamune® n'est pas un traitement de la mpox. Si vous contractez l'infection, le vaccin n'atténuera pas vos symptômes.

Combien de doses d'Imvamune® sont nécessaires?

Le vaccin Imvamune® est administré en 2 doses, à au moins 28 jours d'intervalle. Les personnes doivent s'assurer de recevoir les deux doses d'Imvamune® pour avoir la protection maximale. Les doses de rappel ne sont pas recommandées pour l'instant.

Cela fait plus de 28 jours que j'ai reçu ma première dose d'Imvamune®. Dois-je recommencer ma série?

Non, vous n'avez pas besoin de recommencer votre série. Vous devriez toutefois recevoir la deuxième dose le plus tôt possible.

J'ai déjà reçu un vaccin contre la variole. Ai-je encore besoin du vaccin Imvamune®?

Les personnes admissibles au vaccin Imvamune® avant ou après l'exposition qui ont déjà été vaccinées contre la variole sont quand même invitées à recevoir une série de deux doses d'Imvamune®.

J'ai récemment eu la mpox. Dois-je me faire vacciner?

À l'heure actuelle, il n'est pas recommandé aux personnes qui ont reçu un diagnostic de mpox de se faire vacciner contre cette maladie.

Quelle est l'efficacité d'une ou deux doses du vaccin Imvamune®?

Les études portant sur la vaccination et le clade II ont montré que l'administration de deux doses d'Imvamune® réduit le risque de contracter la mpox d'environ 80 à 88 %. Imvamune® est censé offrir une protection significative contre le clade I de la mpox (y compris le clade Ib), mais la base de données probantes est encore limitée par rapport au clade IIb.

Des données récentes en Ontario ont montré que les personnes qui ont reçu au moins une dose d'Imvamune® sont moins susceptibles de présenter des symptômes graves et de nécessiter une hospitalisation que les personnes qui n'ont pas été vaccinées en cas d'infection.

Pour bénéficier d'une protection optimale, il est recommandé que les personnes reçoivent deux doses du vaccin Imvamune® à au moins 28 jours d'intervalle.

Je viens de terminer ma série vaccinale. Dans combien de temps le vaccin me protégera-t-il?

Après avoir reçu un vaccin, il faut environ 14 jours à votre corps pour acquérir une immunité contre l'infection.

Cela fait deux ans que j'ai reçu ma série de deux doses de vaccins contre la mpox, dois-je recevoir une dose de rappel?

Non, les doses de rappel ne sont pas recommandées pour le moment.

Le vaccin est-il sécuritaire?

Oui, le vaccin Imvamune® est sécuritaire.

Il n'y a actuellement que peu de renseignements sur l'utilisation du vaccin dans certaines populations. Si vous avez moins de 18 ans, si vous êtes enceinte, si vous allaitez, si vous êtes immunovulnérable ou si vous souffrez de dermatite atopique, vous devriez discuter de cette vaccination avec votre fournisseur de soins de santé.

Votre fournisseur de soins de santé examinera les risques et les avantages de l'administration du vaccin contre la mpox.

Puis-je recevoir le vaccin mpox en même temps que d'autres vaccins?

Oui, Imvamune® peut être administré simultanément (c'est-à-dire le même jour) ou à tout moment avant ou après d'autres vaccins vivants ou non vivants.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin?

Le vaccin Imvamune® n'est pas indiqué pour le traitement de la mpox. Si vous présentez des symptômes de la mpox, veuillez en informer votre fournisseur de soins de santé avant de recevoir le vaccin. Le vaccin Imvamune® est également contre-indiqué chez les personnes allergiques à l'un ou l'autre de ses ingrédients.

Si vous avez des antécédents de myocardite (inflammation du muscle cardiaque) ou de péricardite (inflammation de la membrane qui enveloppe le cœur) liés à une dose antérieure d'un vaccin antivariolique de première ou de deuxième génération, parlez-en à votre fournisseur de soins de santé.

Veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé au sujet des risques de l'administration de ce vaccin.

Le vaccin Imvamune® laisse-t-il une cicatrice comme celui contre la variole?

Non, le vaccin Imvamune® ne laissera pas de cicatrice comme les précédents vaccins contre la variole parce qu'il n'est pas administré par scarification. Le vaccin Imvamune®

est administré par voie sous-cutanée, ce qui signifie que l'aiguille est placée dans le tissu adipeux situé au-dessus du tissu musculaire sous la peau. D'autres vaccins, comme le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR), sont également administrés de cette façon.

Le vaccin Imvamune® cause-t-il des effets secondaires?

À l'instar d'autres vaccins, le vaccin Imvamune® peut causer des effets secondaires, mais pas de façon systématique. Les effets secondaires les plus souvent signalés sont une douleur, une rougeur ou une enflure au point d'injection. D'autres effets secondaires courants peuvent inclure la fatigue, les maux de tête, les douleurs musculaires et la nausée. Ces effets secondaires sont généralement légers ou modérés et ne durent pas plus de sept jours en moyenne après l'administration du vaccin.

Aucun cas de myocardite (inflammation du muscle cardiaque) ou de péricardite (inflammation de la membrane qui enveloppe le cœur) n'a été identifié lors des essais cliniques du vaccin Imvamune®. Si vous présentez des symptômes cardiaques après avoir reçu le vaccin, veuillez communiquer avec votre fournisseur de soins de santé.

Dans quelles circonstances dois-je appeler mon fournisseur de soins de santé?

Appelez votre fournisseur de soins de santé ou rendez-vous au service d'urgence le plus proche si vous ressentez l'un des symptômes suivants après avoir reçu le vaccin contre la mpox :

- urticaire;
- enflure au visage ou dans la bouche;
- difficultés respiratoires;
- symptômes cardiaques comme des douleurs thoraciques, de l'essoufflement ou des palpitations.

Où puis-je obtenir plus de renseignements?

Pour obtenir plus de renseignements sur la mpox, veuillez consulter les ressources ci-dessous ou parler à votre fournisseur de soins de santé.

Ministère de la Santé – [mpox \(variole du singe\)](#)

Santé publique Ontario – [page d'informations sur la mpox](#)

Agence de santé publique du Canada – [mpox : le point sur l'éclosion](#) Organisation mondiale de la Santé – [principaux faits sur la mpox \(variole du singe\)](#)

Organisation mondiale de la Santé – [questions et réponses sur la mpox \(variole du singe\)](#)